

Tolle & Lege

AVIS

Aux Ingénieurs de Bateaux à Vapeur et autres

THEO HAMEL

No. 6, Rue Saint-Jean-Matlot.

Donnera une commission libérale à tout ingénieur qui lui achète quelque chose de ses ouvrages. Les ouvrages sont :
Caractères pour presse d'imprimerie (Pac-king et tout système).
Carton d'emballage pour joints plats Bab-
bitté et tout système.
Ciment pour enduits de maçonnerie et tuy-
aux. Vase blanc et de couleur de toutes
formes, etc., etc.
M. HAMMILL, agent à Québec pour la
vente de la "WAZER", célèbre lampe sans
fumée et dont la lumière égale celle de qua-
rante chandelles.
Prix : \$4.00 comptant libéral au commerce.
Pour les jours humides du printemps les poe-
sies à l'huile chauffées par le gaz, constituent une
économie de 50% sur le combustible.

QUEBEC

MARDI, 10 JUILLET 1888

Nos épreuves n'ayant pas été revues hier, le nom de S. E. le cardinal Tasche-
reau s'est trouvé avoir été substitué à
celui du cardinal Jacobini dans la dépêche
de Rome annonçant à l'hon. M. Mercier
sa nomination de Grand-Croix de Saint-
Grégoire.

Nos lecteurs auront corrigé eux-mêmes
l'erreur qui a échappé à notre attention.

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

La chambre a voté hier le budget sup-
plémentaire.
Les articles les plus intéressants de ce
budget ont trait au paiement des différen-
tes commissions nommées par le gouver-
nement de Québec.

La commission des asiles a coûté \$16,000.

La commission agricole \$5,000.

La commission de la codification des
statuts \$3,420.

Une indemnité de \$6,000 a été votée
pour venir au secours des habitants des
comtés de Soulanges, Vaudreuil, Beau-
harnois, Laprairie et Chambly dont les
propriétés ont souffert d'énormes domma-
ges par suite de tempêtes de vent et de
grêle.

M. Fancher de St-Maurice, député de
Bellechasse, a insisté pour que le comté de
Bellechasse fut inscrit sur la liste des
comtés qui participaient dans l'indemnité
accordée par le gouvernement.

Le premier ministre a promis de pren-
dre sa requête en considération.

La chambre a aussi voté deux cents
piastres pour réparer l'ancienne église de
Tadoussac et \$500 pour l'hôpital de Fra-
serville.

L'EX-PRESIDENT GREVY

Sait-on à quel M. Jules Grévy occupe
ses loisirs ? A écrire ses mémoires.

Commençons à l'époque où le proprié-
taire de l'hôtel fameux de l'avenue d'Iéna
était encore président de la République.
cet ouvrage, auquel M. Jules Grévy met
la dernière main, touche aux événements
qui se sont déroulés de 1848 à 1886 et
auxquels l'auteur a été mêlé.

A ce sujet, assure le *NIA* *Siècle*, un
grand éditeur de New-York vient d'offrir
de très brillantes conditions à M. Grévy
pour qu'il lui soit permis de publier ses
mémoires simultanément dans deux jour-
naux, à Londres et à New-York.

Il faut espérer que les mémoires ne
s'arrêteront pas à 1886 et que M. Wilson
ajoutera un chapitre, au moins tout
aussi intéressant, de 1886 à mars 1888.

NOS EDIFICES PUBLICS

Par l'état qui a été fourni au comité
des comptes publics de l'Assemblée Lé-
gislatif, nous pouvons analyser ce qui a
été dépensé pour la construction du Pa-
lais législatif, de Québec et de celui de
Montréal.

PALAIS LEGISLATIF

1887, 7 juin.—A. Charlebois, A
compte des travaux en rapport
avec la fontaine. 15,000

Juin 16.—Compte des travaux
en rapport avec la fontaine. 13,650

Juin 16.—Pour ouvrages et ma-
tériels. 76,840

Juin 27.—A compte pour extra-
fontaines, caves et charbon. 18,620

Juillet 23.—Travaux aux fontai-
nes. 19,630

Sept 1er.—Travaux et matériaux
subséquents au 1er juillet 1057 50,000

Nov. 19.—Travaux fontaines, ca-
ves à charbon, balance com-
pense. 1,347

Diverses personnes à différentes
dates. 22,963

Total pour le Palais législatif. \$203,240

PALAIS DE JUSTICE DE QUEBEC

Juin 16.—J. P. Whelan, Qué-
bec, pour travaux et matéri-
els. 80,000

Juin 20.—J. P. Whelan, A com-
pte de réclamation pour ou-
vrage fait. 40,000

Août 20.—W. McNally & Co.,
Montréal, tuiles pour plancher
Août 27.—J. P. Whelan, estima-
tion pour matériaux et ou-
vrage. 10,500

Août 27.—J. P. Whelan, avance
sur travaux additionnels. 15,000

Sept. 23.—J. P. Whelan, A com-
pte de \$75,000 pour règlement
final de toutes réclamations. 60,000

Oct. 10.—W. M. Nally & Co.,
tuiles de plancher. 3,000

Nov. 19.—A. Charlebois, pose
des tuiles de plancher. 1,819

Diverses personnes. 8,762

Total, Palais de Justice de Qué-
bec. \$224,081

PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL

Juin 18.—Achat de l'église St-
Gabriel. 17,790

Réparations au palais de Jus-
tice. 9,963

LES JESUITES DE TROIS- RIVIERES

La Gazette publie la rectification sui-
vante :

"Le rapport publié dans l'*Ottawa Jour-
nal*, d'après lequel les prêtres jésuites du
diocèse de Trois-Rivières auraient été in-
terdits par l'évêque Lafleche est démentie
par les autorités religieuses."

Parlement Provincial

Chambre des Députés

9 juillet.

SEANCE DU MATIN

L'hon. M. MERCIER propose ensuite
que la chambre se forme en comité des
subsides.

L'hon. M. ROBERTSON se lève et
critique l'exposé du trésorier. Il dit
entr'autres choses que la somme de \$100,000
provenant du fonds d'écoles com-
munes et reçue pendant l'année fiscale ne
devait pas être rangée dans les recettes
ordinaires, comme cela a été fait.

L'hon. M. TAILLON corrobore les
avancées du député de Sherbrooke. Pour
donner le change et grossir la recette,
l'on a réuni deux années de recettes pour
la faire figurer sous une seule année et se
forger un surplus.

L'hon. M. MERCIER maintient que
la somme de \$100,000 à laquelle on fait
allusion est une recette ordinaire. Ce
n'est point parce que nous percevons deux
à trois années d'intérêt que le montant
recueilli doit cesser de former une recette
ordinaire.

SEANCE DU SOIR

La chambre se forme en comité pour
prendre en considération le projet de loi
intitulé : "Acte pour étendre les limites
judiciaires des cours civiles du district de
Québec et leur donner juridiction concu-
rente."

M. BERNATCHEZ propose que le co-
mité se lève.

M. FAUCHER DE ST-MAURICE.—
La proposition est une insulte à la cham-
bre, après toute l'attention que nous
avons apportée à ce projet de loi.
La proposition de M. Bernatchez est
mise aux voix et rejetée par un vote de 16
contre 18.

M. DECHÈNE (L'Islet) propose que
le projet de loi ne devienne en force que
lorsque le lieutenant-gouverneur en con-
seil aura reçu une résolution du conseil du
comté de Bellechasse demandant
l'émission d'une proclamation à cet effet.

M. FAUCHER DE ST-MAURICE
s'oppose à cet amendement, parce qu'il
s'agit d'une question de confiance, et que
la résolution du conseil du comté de
Bellechasse.

M. BERNATCHEZ prétend que M.
Drolet, député du comté de Bellechasse,
a retiré sa signature sur la pétition et lui
a écrit une lettre à ce sujet.

M. FAUCHER DE ST-MAURICE
donne lecture d'une lettre de M. Amyot,
M. P., et d'une autre de M. L. P. Pel-
letier, conseiller législatif, disant que M.
Drolet est en faveur du projet de loi.

L'amendement de M. Dechène est mis
aux voix et adopté par le vote suivant :

Pour.—MM. Mercier, Turcotte, Ga-
gnon, Duhamel, Murphy, Brissou, Car-
din, Silvestre, Martin (Rimouski), Roche-
leau, Forest, Tessier, Bernatchez, David,
Laliberté, Dechène (L'Islet), Lafontaine,
Lussier, Rochon, Gladu, Dumais, Blan-
chet et Baldwin.—20.

Contre.—MM. Lemieux, Tassier, Gi-
ron, Talbot, Lynch, Flynn, Desjardins,
Dechène (Témiscouata), Larochelle, Cham-
pagné, Trudel, Bourgeois, Lévesque, Le-
blanc, Nantel, Faucher, Hall, Beau-
champ, Lapointe, Rinfret.—20.

M. DAVID propose que le bill ne soit
pas la maintenant une troisième fois et
que, considérant qu'il est devenu urgent
de faire des changements analogues dans
d'autres districts, cette lecture soit ren-
voyée à six mois.

Pour.—MM. Mercier, Turcotte, Ga-
gnon, Duhamel, Murphy, Brissou, Car-
din, Silvestre, Martin (Rimouski), Roche-
leau, Forest, Tessier, Bernatchez, David,
Laliberté, Dechène (L'Islet), Lafontaine,
Lussier, Rochon, Gladu, Dumais, Blan-
chet, Lapointe, Rinfret.—20.

Contre.—MM. Lemieux, Tassier, Gi-
ron, Talbot, Lynch, Flynn, Desjardins,
Dechène (Témiscouata), Larochelle, Cham-
pagné, Trudel, Bourgeois, Lévesque, Le-
blanc, Nantel, Faucher, Hall, Beau-
champ, Lapointe, Rinfret.—20.

M. DECHÈNE (Témiscouata) dit que
le rapport présenté à la chambre n'est
pas le rapport de la commission.

M. DECHÈNE (L'Islet) approuve la
suggestion du secrétaire provincial, car il
ne veut pas qu'on adopte ici la partie qui
a rapport à l'école de Ste-Anne, sans de
preuves satisfaisantes. Cette école a
rendu de grands services dans cette par-
tie de la province.

M. BERNATCHEZ accepte la sugges-
tion de M. Gagnon.

M. BEAUCHAMP est du même avis
et dit que sa cause est vengée, parce que
le député de Montmagny vient de décla-
rer qu'il retire ce qui a rapport à l'école
de Ste-Anne.

M. TAILLON demande quelle sera
l'utilité de ce renvoi ?

M. GAGNON.—Le rapport sera sou-
mis au comité de l'agriculture, et celui-ci
fera rapport que la considération ne
pourra avoir lieu qu'à la prochaine ses-
sion.

M. PICARD propose l'ajournement du
débat.

L'hon. M. MERCIER dit que l'heure
est expirée pour la législation provinciale.

L'hon. M. TAILLON.—Le premier
ministre veut étouffer la discussion ; mais
il ne faut pas oublier que cette commis-
sion a coûté plus de \$8,000. Nous
avons bien le droit de discuter ce rapport.

M. NANTTEL demande le rapport de la minorité soit imprimé.

L'hon. M. MERCIER.—Le comité ac-
cepte la suggestion de l'hon. député.
La proposition de M. Gagnon est adop-
tée.

Le projet de loi concernant le barreau
donne lieu à une longue discussion.

L'hon. M. LYNCH propose que le
nombre de lectures soit fixé à six, au lieu
de trois, pour que le diplôme
soit valide.

Cet amendement est adopté, et le pro-
jet est lu une troisième fois.

M. MERCIER propose que les résolu-
tions concernant les subsides aux chemins
de fer soient renvoyées au comité général
pour les amender.

M. TAILLON.—Quel est le montant
des nouveaux octrois en terre ?

M. MERCIER.—2,615,000 acres.

M. MERCIER dépose un projet de loi
basé sur ces résolutions et en propose la
seconde lecture.

M. TAILLON croit qu'il aura fait son
devoir en émettant son opinion sur cette
législation, mais pour cela il ne viendra
pas en contradiction avec ce qui a été
fait par les gouvernements précédents.

Nous avons décidé que la conversion des
subsides en terres en subsides en argent
serait loisible ; car nous savions en 1886
que plusieurs compagnies de chemins de
fer ne seraient pas en état de demander
le subside en argent. Le gouvernement
d'alors pouvait rencontrer des nouvelles
obligations. Le parti libéral a beaucoup
tenu à cette question. Aujourd'hui, les
finances de la province ne sont pas
dans un état meilleur, et pourtant le
parti libéral va plus loin que le parti con-
servateur.

Les obligations sont portées par les ré-
solutions au chiffre de trois millions, et
en 1886, ces obligations n'étaient que de
un million et trois cents.

M. MERCIER bornera ses remarques
à quelques points et se contentera de dire
que la politique inaugurée en 1882 et
modifiée en 1886 a été des plus sages.
Nous aurons à nous occuper de faire face
à nos obligations, mais nous n'avons pas
le droit de répudier les obligations de la
province. La chambre
ayant adopté à l'unanimité le paragraphe
du discours du trône qui se rapporte à
cette question, ne peut pas voter aujour-
d'hui contre le principe de cette mesure.

Il ne nous reste qu'à voter les dépenses.
Il ne s'agit pas d'augmenter la province,
quand il s'agit de dépenses de la province,
et il n'a pas honte de dire qu'il a tort
quand c'est le cas.

MADAME F. X. LANGEVIN

(Née Mary Tourangeau)

Il y a à peine huit jours, on conduisait
à leur dernière demeure, au cimetière
Belmont, les restes mortels d'une femme
de bien, Madame F. X. Langevin.

La femme qui fait le sujet de ce petit
article nécrologique mérite assurément
plus que la mention ordinaire que l'on
retrouve à l'article des décès. Nous nous
faisons un devoir de rendre à sa mémoire
un hommage au nom du public, car sa vie
a été une longue œuvre de charité, de
dévotion et de sacrifice.

Il n'est pas d'œuvres de bienfaisance à
laquelle Madame Langevin n'ait pas de-
puis près d'un demi-siècle associé son
nom et sa personne. Les maisons de
charité et d'enseignement comme le cou-
vent des Sœurs Grises, le couvent du
Bon Pasteur, l'hospice du Sacré-Cœur,
l'hôpital Général, en savent quelque
chose. Les églises et les presbytères des
paroisses pauvres ou malsaines, de mis-
sions, ont bien des souvenirs de dévoue-
ment infatigable de la charité inépuisable
de la respectable défunte.

Toutes ces œuvres de bienfaisance
étaient accomplies avec la modestie de la
chrétienne parfaite, et une sérénité d'ha-
bitude toujours égale dans le bonheur et
les embarras, et qui n'était après tout
que le reflet de sa grande âme, le rayon-
nement de la conscience satisfaite d'avoir
rempli un devoir envers les déshérités de
ce monde.

On ne peut entrer dans le détail d'une
vie aussi noblement employée, on en
pourrait extraire une série interminable
d'actes qui serviraient à l'édification gé-
nérale. Nous restons dans les grandes
lignes d'une carrière consacrée, sans bruit
ni ostentation, au soulagement de l'humani-
té souffrante, et nous croyons remplir
au nom de tous ceux qui ont bénéficié de
sa charité, de la défunte, un simple
devoir de reconnaissance.

Qu'on nous permette donc de déposer
cet humble tribut d'hommage sur la
tombe encore toute fraîche de cette per-
sonne au cœur si grand et au caractère si
élevé !

CONTES ET NOUVELLES

LA MÊSANGE BLEUE

Pendant une belle journée de l'hiver
dernier, je me promenais au Jardin des
Plantes. La neige couvrait la terre. Peu
de promeneurs se montraient dans les
vastes allées ; le soleil, terme, qui perçait
avec peine une voûte de vapeurs, ne ré-
chauffait pas la nature silencieuse.

J'étais assis sur un banc, et j'attendais
le plus d'écarter du jardin, quand une
jeune fille attirait mon attention. Un je-
une garçon de douze à treize ans, élégam-
ment mis et en grand habit, avait balayé
la neige sur un petit espace et s'amusait à
jeter du pain aux petits oiseaux du voi-
sinage.

Un vieux domestique en livrée semblait
veiller sur lui.

Bonjour de charitables oiseaux étaient
venus à ce festin. Les traîneaux, si fami-
liers et si gourmands, se disputaient les
plus gros morceaux avec un ravissement
continuel ; des rouges-gorges descendaient
timidement du sommet des marronniers
pour prendre part à la fête ; les mésanges
arrivaient les unes après les autres et em-
portant dans les bûches les plus solitaires
la miette de pain, qu'elles avaient
ravie en passant ; et toutes ces gracieuses
petites bêtes chantaient, pépinaient, rous-
solaient à plaisir, comme pour remercier
leur bienfaiteur.

L'enfant regardait avec une expression
de joie des délicats traits des oiseaux ;
il suivait de l'œil ceux qui paraissaient les
plus faibles et restaient à l'écart ; il leur
jetait la nourriture sans les effrayer et
souriait quand ils avaient pu la soustraire
à la voracité des plus forts et des plus
hardis.

Je m'approchai à mon tour, et je par-
tai aux affamés un gâteau que je venais
d'acheter. L'enfant me remercia par
un regard amical.

— Les malheureux créatures, me dit-il,
ne trouvent pas leur nourriture sur cette
terre couverte de neige ; il faut
avoir pitié d'elles.

— Vous aimez donc bien les oiseaux ?
lui demandai-je.

— Oh ! tant, répondit-il en détournant
les yeux comme pour cacher une larme,
surtout les mésanges.

Je compris qu'il y avait dans cette
affection quelque chose de douloureux ; mais
je n'osais l'interroger davantage. Néan-
moins, il me semblait intéressant de péné-
trer ce secret d'un jeune garçon chez

L'EVENEMENT

qui je trouvais tant de candeur et de poé-
sies. Je ne vous dirai pas par quels
moyens je réussis à exciter sa confiance
et comment je l'amena à me faire ce ré-
cit, que je délaissais sans oser le deman-
der, mais après avoir consenti à me servir de
monter, il me dit d'une voix douce et
mélancolique, pendant que nous nous
promenions à pas lents dans une allée dés-
erte :

— Oui, monsieur, j'aime les jolis oi-
seaux des champs, car ils me rappellent
de bon tendres souvenirs. Les années
non pas comme d'autres, en les empor-
tant dans une cage, en les privant
de l'air et de la liberté, mais en proté-
geant ces frères existences, qui ne nuis-
sent à personne et qui sont un charme
pour tous.

Ces paroles, si simples et pourtant si
sages, m'émouvèrent de la part d'un en-
fant. Mais il est une prédisposition que donne
la douleur, et sans doute elle n'avait pas
manqué à mon jeune ami. Il reprit avec
un soupir :

— J'avais une sœur, moins âgée que
moi d'une année, qui pensait de même.
Chère petite Nina ! Elle souffrait de voir
souffrir le papillon que j'avais surpris sur
une fleur ! Elle était si douce, si bonne, si
crainative ! Chère petite Nina !

Je jetai les yeux sur les vêtements
noirs de l'enfant et je compris pourquoi
il pleurait.

— Et dernier, continua-t-il après un
moment de silence, j'étais à la campagne
avec Nina. Un jour, nous nous prome-
nions dans le parc quand le cri rauque
d'un épervier se fit entendre derrière un
buisson. Nina eut peur et voulut s'enfuir,
mais je la retins et nous nous approchâmes
du buisson pour en chasser le vilain
oiseau de proie, qui s'envola lourdement
avec ses grandes ailes. Des plumes fines
et délicates volaient çà et là ; nous courû-
mes les branches d'un coudrier et nous
vîmes un pauvre nid que l'épervier avait
saccagé. Un seul des oisillons était en-
core vivant, au milieu des restes sanglants
de ses frères ; il poussa des cris de dé-
sespoir comme pour nous appeler à son
secours. La mère avait péri, sans doute
en défendant sa nichée ; il ne restait que
celui-là, le plus chétif de tous, qui était
égaré.

Nina le prit délicatement dans sa main.
— Pauvre petit ! dit-elle, il n'a plus ni
sa mère, ni ses frères, et peut-être le mé-
chant épervier va-t-il le dévorer ! Si nous
l'abandonnons, il mourra de faim ou sera
dévoré.

— Eh bien ! dis-je, il faut le garder ;
quand il sera fort et quand il pourra cher-
cher sa nourriture, nous lui rendrons la
liberté.

Nina fut bien joyeuse et apporta l'oi-
sillon à la maison. Elle lui fit un nid de
coton blanc, et tous les deux nous en
fîmes le plus grand soin.

Bientôt notre favori prit de l'acres-
cence. Au lieu de la petite créature, nous
eûmes une jolie mésange, vive et ac-
tive, avec des ailes bleues, un ventre
jaune citron et une huppe azurée
qu'elle relevait fièrement dans ses mouve-
ments de joie ou de colère. Elle volait par
la chambre, sautait et pépinait sans
crainte ; elle semblait nous redemander sa
liberté.

Alors je dis à Nina :
— Il ne faut pas que nous ayons sauvé
la vie à cette mignonne bête pour la re-
tourner prisonnière.

Nina se mit à pleurer ; mais elle prit
la mésange et nous descendîmes au jar-
din.

Le temps était beau, le ciel pur, le so-
leil brillait de tout son éclat. Les arbres
étaient chargés de fruits, les plates-ban-
des du parterre remplies de fleurs. Quand
Nina vit la nature si charmante, elle dit
en regardant l'oiseau dans sa main :

— L'ingratitude nous oublie bien vite !
Nous donnâmes chacun un baiser à notre
élève, et Nina ouvrit la main en dé-
tournant les yeux.

La mésange fendit l'air d'un coup d'aile
rapide et se percha sur un arbre voi-
sin. Là, elle se mit à chanter comme pour
célébrer sa délivrance, et tout harmonieux
qu'était ce langage, il déchirait le cœur
de Nina. Ma sœur s'était assise au pied
de l'arbre et en regardait tristement la
cime. Tout à coup elle ne put contenir
sa douleur ; elle tendit les bras vers la
mésange en appelant : *Bluette ! Bluette !*
C'était le nom qu'elle lui avait donné.

Bluette, à cet appel si connu, descen-
dit de l'arbre et vint se percher sur l'é-
paule de sa jeune maîtresse.

Oh ! comme Nina fut heureuse alors.
Comme elle fit des caresses à son amie
l'avezant avec son petit bec noir.

— Tu vois bien, me dit Nina avec or-
gueil, *Bluette* ne veut plus me quitter
jamais.

Pauvre petite sœur, elle ne savait pas
qu'elle disait si juste.

L'enfant s'arrêta encore, oppressé par
ses souvenirs. Il passa la main sur ses
yeux et reprit :

— Cependant la belle saison était pas-
sée. L'hiver était revenu. Ma sœur
paraissait malade ; on disait qu'elle
avait besoin de secours des plus grands
médecins. Quand nous fûmes arrivées ici,
elle se trouva encore plus malade qu'a-
paravant, et bientôt elle ne sortit plus de
sa chambre. Souvent je voyais les fem-
mes de service changer à voix basse des
paroles tristes, et maman se cachait quel-
quefois pour pleurer. Mais je ne compre-
nais pas encore ce que c'était que mourir.

Bluette accompagnait partout sa maî-
tresse. Celle-ci ne pouvait souffrir et n'en
plus que la mésange s'éloignât d'elle et
dans sa naïveté d'enfant et de malade,
elle sentait ses souffrances à son amie. La
mésange était triste, passive, comme si
elle sentait les malades dans son pla-
gisait. Quand Nina, épuisée de sa cause-
rie, gardait le silence, Bluette avançait
lentement à cette bête pour lui
donner un baiser d'encouragement ; puis
toutes deux s'endormaient dans leur al-
côve de gaze blanche.

Un jour, on m'avait laissé seul un mo-
ment après de ma sœur. Je la croyais
assoupie, quand tout à coup je l'entendis
l'appeler avec une voix faible. Je m'ap-
prochai d'elle avec empressement.

— Adieu, frère, dit-elle, je sens
que je vais mourir. Oh est maman ?
Je voulais la rassurer, et je lui dis que
maman allait rentrer.

— Embrassez-moi ! reprit-elle.
— Je me penchai vers elle pour l'embras-
ser, mais elle venait de retomber sans
mouvement sur le chevet.

Elle était morte ! Je poussai un grand
cri et je me jetai à genoux.

En ce moment, la mésange, qui reposait
à côté de ma sœur, prit son vol et s'é-
chappa avec un ramage plaintif, par la
fenêtre qui s'ouvrait. Je crus voir l'âme
angélique de ma chère Nina monter vers
le ciel sur ses ailes d'azur !

Je pris la main de l'enfant et je la pres-
sai dans la mienne. Il me remercia par
un signe de tête. Son vieux domestique,
qui s'était approché de nous pendant ce
récit, avait les yeux pleins de larmes.

— Vous diront ce que j'ai souffert,
poursuivit le jeune garçon en déglutissant
son bâillon sur un instant !
Comme il se taisait, je lui demandai ti-
midement :

— Et la mésange, savez-vous ce qu'elle
est devenue ?
Il fit un effort sur lui-même et conti-
nua :

SECONDE EDITION

3 HEURES P. M.

AU JOUR LE JOUR

Le cabinet fédéral a décidé d'accorder \$5,000 aux victimes du dernier incendie de Hull.

Le Star assure que l'hon. M. Garneau se retirera du cabinet après la session.

L'hon. M. Foster est allé à la Nouvelle-Écosse où il prendra part à l'élection de Cumberland.

DEPART DE MGR FABRE

Une lettre pastorale de Mgr Fabre a été lue dimanche, dans les églises annonçant le départ de Sa Grandeur pour Rome à la fin du mois d'août. L'archevêque demande aux fidèles de son archidiocèse de prier le ciel de lui accorder un voyage heureux. Le grand vicaire Maréchal administrera l'archidiocèse pendant l'absence de Monseigneur.

LES FORTIFICATIONS AMÉRICAINES DES ÉTATS-UNIS

La commission du budget de la chambre des représentants a préparé un rapport sur le projet de loi des fortifications, concluant à l'ouverture d'un crédit de \$36,000,000, y compris les dépenses nécessaires à des expériences d'artillerie sur une grande échelle. Ces expériences s'appliqueraient à des canons de tout calibre, de dix à vingt pouces, de tout système et de toute composition métallique. Un comité spécial, comprenant les secrétaires de la guerre et de la marine, le chef de l'artillerie des deux départements, et divers officiers et experts civils, serait autorisé à acheter ou à commander tout matériel d'artillerie, de toute origine, qu'il jugerait propre à l'une ou à l'autre branche de service.

Le rapport du comité est très développé; il a été imprimé et distribué aux membres de la chambre; mais il n'est pas probable qu'il soit mis en délibération dans la présente session.

Nouvelles du Monde entier

Dépêches jusqu'à midi

Une entrevue avec le docteur Mackenzie

Edimbourg, 10.—Dans une entrevue avec le correspondant du Scotsman à Venise, le docteur Mackenzie a déclaré avoir, comme la prétendait le journal britannique, que la nature causeuse de la maladie de l'empereur Frédéric avait été cachée par lui afin d'empêcher l'établissement d'une régence. Le correspondant a demandé ensuite au docteur si les allégations des journaux italiens qui disent que l'empereur Guillaume est atteint d'une maladie incurable sont vraies. M. Mackenzie a répondu que la plupart des informations publiées par la presse italienne étaient exagérées, mais qu'il était certain que l'empereur actuel souffrait d'un mal d'oreille qui n'est pas sans danger, qu'un grand nombre de personnes atteintes de la même affection aient vécu jusqu'à un âge avancé.

L'empereur Guillaume, a ajouté le docteur, souffre aussi depuis sa naissance d'une paralysie de bras qui a empêché son corps de se développer et de grandir. La paralysie a légèrement racourci son bras droit qui peut cependant se servir.

Mort des mœurs d'un chat

Raleigh, 10.—J. R. Bolch, un jeune homme de vingt-deux ans, employé comme surveillant dans la plantation de M. Cornwell, dans le comté de Fairfield (Caroline du Sud) est mort de la rage causée par des morsures de chat.

En passant un jour de l'automne dernier sur une route qui longe la plantation de M. Cornwell, Bolch a rencontré un chat noir qui lui a paru très beau et qu'il a voulu emporter chez lui pour en faire cadeau à sa jeune sœur. Le chat s'est laissé approcher et caresser; mais lorsque Bolch a voulu le prendre dans ses bras, l'animal est entré en fureur et a griffé et cruellement mordu le jeune homme à la main.

Dans un accès de colère, Bolch a tué le chat; puis il est allé à la route sans s'apercevoir d'autre importance à l'incident. Ses blessures pourtant l'ont fait souffrir pendant plus d'une semaine et ne se sont cicatrisées que très lentement.

Bolch avait cependant complètement oublié sa mésaventure de l'automne dernier, lorsqu'il y a quelques jours, il s'est senti presque subitement indisposé, éprouvant une contraction étrange de la gorge et ayant une grande difficulté à respirer. Un médecin du voisinage a été appelé en toute hâte; mais lorsqu'il est arrivé auprès du malade, celui-ci ne pouvait déjà plus rien avaler. Des qu'on lui présentait un verre d'eau, Bolch était pris de convulsions terribles. Bientôt ces convulsions sont devenues de plus en plus fréquentes; le médecin était impuissant même à soulager les douleurs de son client et Bolch, dans ses intervalles lucides, suppliait ses parents et ses amis de le tuer pour mettre fin à ses souffrances.

Ces maux n'ont pas été sans effet; plus d'une semaine de tortures affreuses et, dans les derniers jours, on avait été obligé de lui attacher les mains et les pieds.

Le mariage des officiers

Paris, 10.—Le ministre de la guerre a décidé que les officiers recevant une solde de 5,000 francs pourront dorénavant se marier sans qu'il soit besoin, comme l'exigeait le décret du mois de décembre 1843, que leur femme leur apporte une dot. On a essayé aussi d'obtenir pour eux la dispense d'une autorisation du colonel commandant le régiment auquel ils appartiennent, mais aucune décision n'a été prise encore à cet égard.

Chronique de Paris

Paris, 10.—Plusieurs journaux illustrés de création récente contiennent des caricatures de l'empereur d'Allemagne. Dans l'une d'elles Guillaume II est monté sur un cheval que le prince de Bismarck tire par la bride. L'oreille gauche du nouvel empereur a la forme d'un anas de champagne; de sa main droite il tient un verre de champagne et de la main gauche se termine par un moignon à crochets. Les travaux de l'exposition de 1889 avancent rapidement. M. Pierre Legrand est d'avis que cette grande fête internationale dépassera toutes les prévisions. La tour Eiffel est achevée jusqu'à son tiers de sa hauteur et le célèbre ingénieur a célébré ce premier succès en offrant un dîner en plein air à la presse parisienne. Ce dîner a été servi par la maison Chevet

sur la première plate-forme de la tour qui est à cent quinze mètres du sol et où se sont installés quatre restaurants pendant l'exposition. Tous les spectateurs présents ont admiré le panorama féerique que l'on découvre d'un point si élevé.

Tandis que l'ex-président Grévy et sa famille se préparent à partir tranquillement pour Mont-sous-Vaudrey, Mme Pelouze va être expulsée légalement de son château de Chénouevaux. Les uns disent que la sœur de M. Wilson doit sa ruine à une prodigalité inouïe, tandis que d'autres prétendent qu'elle a été une victime plutôt qu'une cause.

La fête qu'elle donna pour assurer l'élection de son frère comme député lui coûta plus d'un million de francs. Lorsqu'elle partit pour l'Inde elle laissa au château quarante domestiques et dix-huit chevaux.

Mme Pelouze mourut maintenant la même apathie que son frère lors de son récent procès. Elle a fait la fortune de son frère en sacrifiant pour lui sa fortune et sa position et il se vait naturel que l'ex-président Grévy portât secours à celle qui a tout fait pour son genre.

Le Figaro expose dans une salle spéciale des spécimens de l'œuvre de destruction des sauterelles en Algérie. On y voit quatre épis de maïs coupés à différentes heures du jour, avant, pendant et après le passage des criquets. On a ouvert des souscriptions dans toute la France pour secourir les malheureux Arabes. Des fêtes de charité et des concerts sont organisés partout. Un journal illustré auquel les principaux écrivains et artistes contribuent se vend au bénéfice de l'œuvre.

Le ministère de l'Agriculture s'occupe très activement d'une découverte qui est appelée à provoquer une révolution dans la fabrication des tissus. L'ortie, paraît-il, peut remplacer avantageusement le coton. L'Académie des sciences avait chargé l'un de ses membres, M. Frémy, d'étudier cette question. Dans le rapport qu'il adressa à la docte assemblée, M. Frémy déclare que les tissus fabriqués avec des fibres d'ortie sont bien supérieurs comme beauté, finesse et solidité aux cotonnades. Le comité, dont M. Frémy est le président, va s'occuper maintenant du choix des meilleures machines pour le traitement de ce nouveau produit. L'ortie vient très bien et sans aucun soin dans tout le midi de la France et dans les colonies françaises. Elle atteint une hauteur de deux mètres.

Décorations

Vienne, 10.—L'empereur François-Joseph a conféré le cordon de l'ordre de Léopold à trois hommes d'Etat italiens: M. Crispien, président du conseil des ministres; M. Magliani, ministre des finances; et M. Grimaldi, ministre de l'Agriculture.

Les intrigues allemandes

Londres, 10.—L'Angleterre a été invitée à se joindre à la soi-disant alliance de paix et cela au moyen de menaces lui demandant d'entendre que la Russie se sent encouragée à attaquer ses possessions d'Orient. Jusqu'à cette heure, l'Angleterre ne s'est pas laissée ébranler et elle conserve son attitude de neutralité et d'indifférence. Ceci explique en partie l'hostilité qu'on professe à Berlin pour les Anglais, surtout depuis l'avènement au trône de Guillaume II. Il faut maintenant beaucoup de courage pour dire un mot à Berlin en faveur du défunt empereur Frédéric, de l'impératrice douairière Victoria et des docteurs Mackenzie et Howell.

La France ne semble pas se douter de l'importance des intrigues du prince de Bismarck pour l'obliger à désarmer ou à combattre. Avant un an la France se trouvera en présence des sommations que lui adressera l'Allemagne dans ce sens. La situation est telle à la frontière qu'un incident peut être provoqué à chaque instant. Le prince de Bismarck ne choisira pas un prétexte aussi trivial pour déclarer la guerre, mais il aura le choix d'exagérer les faits pour demander ensuite à la France de consentir à un désarmement.

Bagarre sanglante

Jackson, 10.—Une épouvantable bagarre a eu lieu à Rising Sun, comté de Leflore (Mississippi).

Une haine mortelle existait depuis quelque temps entre deux des hommes les plus influents de la localité, S. H. Witworth, planteur et marchand, et W. H. McCarthy, un autre marchand Witworth, accompagné de deux de ses amis nommés McLean et Haskins, a fait irruption dans le magasin de McCarthy, qui était en compagnie de deux de ses amis du nom de N. H. Ivey et de Sam Austin. Comme Witworth et ses amis étaient armés de carabine, Winchester, McCarthy et ses amis, en les voyant entrer, se sont armés aussitôt de revolvers. Plusieurs coups de feu ont été échangés de part et d'autre. Austin a été tué; McCarthy a disparu et l'on croit qu'il a été tué aussi; et Witworth et McLean ont été mortellement blessés.

BIBLIOGRAPHIE

Premières lectures anglaises à l'usage des commençants, par L. Van Welden, ancien professeur de langues modernes, membre de l'Académie pontificale des Académies de Rome, chanoine honoraire de la cathédrale de Chatham. Volume imprimé avec beaucoup de soins. Car. 10. Prix: fr. 1.50.

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN

Bruges.

Les avantages que présente la nouvelle édition de ce classique sont les suivants: 1. La plus grande difficulté de la langue anglaise est vaincue dans ce petit ouvrage. 2. La prononciation est indiquée au moyen de signes phonétiques que l'élève peut apprendre en une leçon. 3. Les mots et les tournures difficiles sont expliqués en tête de chaque mort.

4. L'auteur pour se mettre à la portée des commençants a fait un choix de pièces plus élémentaires encore que dans ses ouvrages précédents; toutes ces pièces sont simples, faciles, très attrayantes et souvent très éducatives. Profitez-en! Profitez-en! de l'anglais facilement et agréablement.

Job

Un job d'initiation de toile et un nouvel assortiment de corsets "Parisien" chez F. X. Legare, rue de la Couronne.

Dentition

Durant le temps de la dentition nous vous conseillons de faire prendre à vos enfants le fameux sirop calmant, l'Ami des Enfants. En vente partout.

Coupons

Un grand lot de coupons de Tweed et de drap à la moitié du prix ordinaire chez F. X. Legare, rue de la Couronne.

On

La pharmacie Brunet et Cie est située au coin de la rue St-Joseph et de la chapelle. 139 et 141 rue St-Joseph.

Chausures! Chausures!!

POUR PRINTEMPS ET ÉTÉ

Reduction extraordinaire dans les prix

D'ici au 1er MAI

DE 15 A 20 POUR CENT

C'est la plus belle occasion qui ne s'est encore vue à Québec, en offrant ainsi aux familles des chausures à des prix sans précédent. et cela également dans les chaussures de haute fantaisie et de grande toilette, commodités et celles qui se portent pour exécuter les travaux les plus rudes.

Voilà la raison principale qui a engagé les soussignés à faire cette énorme réduction d'un 15 à 20 pour cent. Les soussignés ont des magasins et des changements pour l'embellissement de leur magasin et pour le bien-être de leur clientèle. Ils ont donc décidé de leur offrir un avantage exceptionnel de réduction.

Aux familles et au public en général d'en profiter de la au 1er MAI.

Au magasin populaire de

A. J. CARON & CIE

N. 228

RUE ET FAUBOURG ST-JEAN

QUÉBEC

10 MAI 1888

PROFITEZ-EN!!

LE PROPRIÉTAIRE DE LA

GRAND UNION CLOTHING CO

— 124 —

RUE ST-JOSEPH

VIENT D'ACHETER

Pour \$1560

DE

HARDES FAITES

50cts dans la \$

Ce qui lui permet de

les offrir à un

Rabais sans précédent

L'ASSORTIMENT EST MAGNIFIQUE

HATEZ-VOUS et CHOISISSEZ

Avant de partir pour la campagne

alors faire emplette d'un de ces légers et

fruits complets de toile qui se vendent à

un si bon marché.

BILL NYE

EST ARRIVÉ

On pourra le trouver chez

L. N. HENAU & CIE

Marchands de Cigares

64, Rue St-Joseph, St-Roch

QUÉBEC

Avis aux Touristes

CHEZ QUI DESIRENT FAIRE DES EX-
CURSIONS sur le fleuve St-Laurent durant la belle saison, peuvent se procurer un vaisseau en s'adressant au capitaine qui est propriétaire du splendide yacht à voile "VARUNA", au capitaine J. C. BÉLANGER.

Le Varuna a une grande cabine de six lits, une autre de trois lits, cuisine, closet, toilette et est muni d'appareils de navigation et de chauffage.

Capit. J. C. BÉLANGER. RABORVILLE.

16 juin 1888. — 100 \$ et 50 \$.

REQUA LA LIBRAIRIE

F. X. GARANT & CIE

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de

brochures, les plus récentes, avec la collection complète de la Bibliothèque Nationale, par le dernier éditeur. Un très riche assortiment de catalogues de nouveautés et de nouveautés.

— AUSSI —

Encriers, vases pour fleurs, set de vaisselle, boîtes, peinture, autographe, albums pour portraits, cartes pour cartes, photographes.

Un magnifique assortiment de meubles pour toutes les chambres de la maison.

Nous nous chargeons de la confection des

cartes au plus bas prix.

Une visite est sollicitée.

F. X. GARANT & CIE

1 juillet.

Fanchense en Aier un seul cheval
" en Fer " 1 "
" en Bois " 1 "
FAUCHEUSE DOUBLE

Râteau long, Râteau court, Râteau
tiges, moissonneuse à cheval,
moissonneuse à 3 chevaux,
buggy wagon de toute
sorte, etc.

Meilleur marché qu'ailleurs

P. T. LEGARE

401, RUE ST-VALIER

ST-SAUVEUR

LE

SYNDICAT A QUEBEC

Annonce avec plaisir

A ses nombreuses pratiques et Public

en général des ventes de Jols immenses

à des prix sans précédents.

Job immense de Shirting blanc, com-

prenant 150 pièces d'une qualité su-

rieure offert à des prix qui surprennent et

font la pratique dans l'étonnement.

Jols de chambré, pour Robes d'été,

en pièces et en coupons, et longues de 5,

10 et 15 verges, patrons nouveaux et as-

sortis, venez acheter une belle robe pour

60.

Jobs de Parasols

Jobs d'Entoucas

Jobs de Collets

Jobs de Cravates

Jobs de Corsets

Jobs de dentelles

Jobs d'étoffes à robes

Jobs de bas Cachemire,

Jobs de bas Coton,

Jobs de toute espèce à

des prix qui surprennent les plus

incrédules.

Tapis, Prolaris, Poles, Rideaux, Gar-

nitures de maison de toute espèce, prix

du Job.

Hâtez-vous de faire une visite afin de

profiter des immenses avantages offerts au

SYNDICAT A QUEBEC

207 RUE ST-JOSEPH

ST-ROCH

M. W. C. LANGUEDOC

AVOCAT

20, RUE STE ANNE

5 juin. — 100 \$ et 50 \$.

POUR PRÉVENIR

CHOLERA INFANTILE

Pendant le temps des chaleurs

FAITES USAGE DE LA

NESTLE'S FOOD

C'est la nourriture la plus convenable et la

plus fortifiante pour l'enfant, elle a sauvé la

vie de milliers d'enfants, alors que l'esto-

mac ne pouvait supporter aucune autre nour-

riture.

Echantillon et brochure envoyés par la maille

à toute adresse sur demande.

THOS. LEENING & Cie

MONTREAL

NOEL & CIE

MARCHANDS DE FER

268 RUE ST-JOSEPH

Désirent informer le public qu'ils viennent

de recevoir un nouvel assortiment dans la li-

gne de serrurerie, tel que: serrures pour son-

nettes, rampes et chaînes, ficelle à ressort,

cloupe, fibre, imitation de cuir, places de mi-

roir, ferrures de couchette, roulettes et sol-

gées de toutes espèces.

N. B. Un assortiment complet de faux, four-

ches, râteliers, manches, etc.

NOEL & CIE

268 RUE ST-JOSEPH

CHAPEAUX D'ÉTÉ

Nouvelles dans les dernières nouveautés et Anglaises

Chapeaux pour lawn tennis. Toutes les

couleurs, genre spécial

Berres de matériel pour filles et garçons

SEULS AGENTS

Pour les meilleurs chapeaux de satin de soie

de Londres, de Lincoln et de Bennett

G. R. RENTREWE & Cie

6 juillet.

ÉPICERIE DES FAMILLES

J.C.E. Montreuil & Cie

362, Rue St-Joseph

SPECIALITES de

THE et CAFE.

ÉPICERIE DE FAMILLES

BEURRE, FROMAGE, LARD, SALES, DÉTRES, LEGUMES, etc.

A des prix très réduits

Nous invitons respectueusement le public à

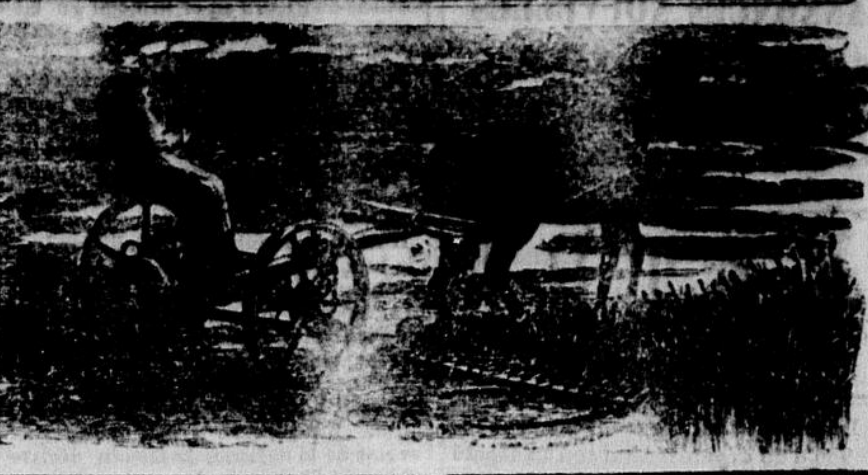
visiter notre épicerie, où l'on trouvera toujours

un assortiment complet d'articles de choix à

des prix très bas.

J. C. E. MONTEUIL & CIE

17 juin. 362, RUE ST-JOSEPH



J. B. EDDY, COMPAGNIE MANUFACTURIERE

(LIMITÉE)

ANNONCES NOUVELLES

Vente à l'encan par Jacques & Cie.
Nestlé's Food.
Pour l'Etat, Glover, Fry & Cie.
Ferdinand.
Logement à louer.—P. A. Droie
Demande.

EXTRA

5 HEURES P. M.

La présentation des candidats pour l'élection d'un député fédéral et d'un député local, dans le comté de Nicolet, a lieu aujourd'hui.

Nouvelles du Monde entier

Depêches jusqu'à midi

TERRIBLE ACCIDENT

Un vieillard brulé vif
Belleville, 10.—Samedi après-midi, un vieillard du nom de Leonard est parti pour faire brûler des souches. Quelque temps après, un passant vit une étincelle dans l'habit et alla l'habiter. Alors il entendit comme des gémissements et en faisant des recherches pour découvrir le lieu d'où provenaient ces plaintes, il trouva le vieillard dont les habits étaient consumés et le dos calciné. Le malheureux Leonard est mort quelque temps après.

Campagne électorale

Ottawa, 10.—L'hon. M. Foster est parti pour la Nouvelle-Ecosse où il prendra part à l'élection de Cumberland en faveur de M. Dickie, candidat conservateur.

LES EVEQUES IRLANDAIS

Le Vatican est incertain de leur conduite irrégulière
Rome, 10.—L'assemblée récente des évêques irlandais, laquelle pouvait réunir les questions fermées par le rescrit papal, a surpris et déçu au Vatican. L'archevêque Walsh de Dublin, envoyé au cardinal Simoni un rapport décevant, dans leur double qualité de prêtres et de citoyens, les évêques irlandais, érudits qu'il était de leur devoir d'indiquer les mesures qui peuvent empêcher un plus grand mal.

Mgr Persico dit que les évêques ont agi d'une manière inconsidérée mais qu'ils ont été pris par le désir d'améliorer la situation. Le Pape a décidé de ne rien faire de plus pour le présent.

Le voyage de l'empereur Guillaume

Berlin, 10.—Quatre croiseurs et quatre torpilleurs accompagneront les cuirassés qui doivent escorter le yacht de l'empereur Guillaume de Kiel à Saint-Petersbourg. Le prince Henri aura le commandement suprême de la flotte. Ceci fait prévoir des changements prochains dans le commandement de la marine.

Sarah Bernhardt

Londres, 10.—Sarah Bernhardt a très bien réussi dans la La Locca au Lyceum Theatre hier soir. Les journaux la complimentent d'éloges.

Une démonstration

Dublin, 10.—Les nationalistes sont à l'organisation d'une démonstration en l'honneur de Mandeville, lors de ses funérailles.

EN AVANT

L'armée comprendra en temps de guerre

—Elle comprendra 4 par cent de la population.

Vienne, 10.—Un projet de loi de l'armée sera présenté en parlement cet automne afin d'augmenter de 10,000 hommes le nombre des recrues. La clause de la loi actuelle, portant que l'effectif de l'armée en temps de guerre sera de 800,000 hommes, sera remplacée par une clause stipulant que l'armée en temps de guerre comprendra 4 par cent de la population.

Le 14 juillet

Paris, 10.—La fête nationale du 14 juillet sera célébrée comme d'habitude. Le projet de banquette au Champ-de-Mars est définitivement adopté. Le président Carnot assistera au banquet. A la table où il présidera viendront s'asseoir les ministres, le gouverneur militaire, les officiers chargés de haute commandement, le directeur de l'exposition et d'autres notabilités parmi lesquelles des députés, des sénateurs et des maires. Les délégués de la province seront placés, suivant leur rang, à d'autres tables.

L'AFFAIRE PITCHER

Nouvelles déclarations

Découverte de billets pour un montant de \$483,545, cachés à Londres par l'accusé

Le détective Kellert, qui le premier est venu fournir des indices à la poursuite et qui a opéré l'arrestation du prisonnier, n'a pas encore touché la prime de \$1,000 offerte pour cette capture, mais il est sûr de la poursuite, et Johnson, caissier de l'Union Bank ont déclaré que cette somme lui serait payée.

Le témoin qui a succédé au détective Kellert est justement M. Johnson, caissier de l'Union Bank de Providence. Dans son témoignage rendu samedi, ce monsieur a déclaré qu'il connaissait Pitcher depuis vingt ans et que sa conduite n'avait jamais l'air d'être suspecte.

Le 23 juin, à 3.40 p. m., le témoin est parti pour Newagawset Pier où il était invité à passer un jour ou deux chez un ami. L'accusé resta en charge de la voiture. Il y avait en ce moment dans le coffre-fort de six à sept cents mille dollars de billets à recevoir. Le montant d'argent se montait à \$13, et les chèques sur les banques de Providence atteignaient un montant de \$3,489. Ce n'est que le lundi matin que le témoin s'est aperçu, en voulant ouvrir le coffre-fort, que les espèces et les papiers qui y étaient enfermés avaient disparu.

La lecture du coffre-fort était presque forcée, et si on n'avait été le témoin, "réussi à faire marcher la combinaison, nous eussions dû attendre tout au moins 24 heures avant de connaître au juste l'état de la caisse.

Le témoin donne ensuite lecture de deux lettres de l'écriture du prisonnier, adressées à l'une à Samuel Lapham, avocat de Providence et ami du prisonnier, l'autre à son frère, agent de change dans la même ville.

Ces lettres sembleraient prouver que l'accusé a évidemment commis le vol à l'Union Bank.

L'écriture a été examinée ensuite, et a été reconnue comme étant celle du prisonnier.

M. Johnson a continué son témoignage. Il présente une liste complète des valeurs qui se trouvaient dans la voiture au moment du vol. Ces valeurs se com-

posaient de \$1,072 en or \$13,409 en billets des banques américaines et de \$483,545 en billets à recevoir.

Le témoin n'a revu le prisonnier qu'à la prison de Montréal. "Lorsque je l'ai vu, dit-il, c'était dans les cellules du palais de justice. Je lui ai demandé ce qu'il avait emporté d'argent appartenant à la banque, mais il a refusé de répondre à ma question."

Il n'a cependant déclaré qu'il rendrait à la banque tous les papiers enlevés, à condition qu'on lui versât \$150,000. Je lui ai répondu qu'aucun compromis n'était possible. Le témoin ensuite examine l'argent touché par le prisonnier, soit \$18,000. Il croit reconnaître comme appartenant à la banque \$380 en billets déchirés. En réponse à une question de l'avocat de la défense, le témoin déclare qu'il avait l'habitude de garder dans sa caisse tous les billets déchirés jusqu'à ce que leur valeur totale atteigne le chiffre de \$200 ou \$1,000. Lorsque ce montant était atteint, il envoyait les billets à Washington pour être renouvelés. Ce sont les billets destinés à cet envoi qu'il croit reconnaître aujourd'hui dans les mains de l'accusé.

Nouvelles Diverses

Accident

M. Amand Robitaille, forgeron, demeurant rue Richelieu, a été victime hier soir d'un assez grave accident. Ayant affaire au Cap Rouge, il emprunta l'attelage d'un de ses amis, M. Papillon, épicière, et chemin faisant il commença avec lui à monter Tiboult, qui se rendait à St-Augustin. Le véhicule était une charrette assez légère.

Près du monument de Ste Poye M. Robitaille ayant laissé tomber un des cordages, se pencha vivement hors de la voiture pour le ramasser, et dans ce brusque mouvement il perdit l'équilibre et tomba la face sur la route pierreuse, la voiture lui passant en même temps sur le corps.

Son compagnon vint de suite à son secours, ainsi que deux charretiers nommés Drolet et Fiset, et ils le trouvèrent inanimé et la figure toute ensanglantée.

Après lui avoir donné quelques soins, les deux derniers le ramenèrent à son domicile, où le Dr. Boulet fut appelé. Ce n'est que la nuit dernière que M. Robitaille a repris ses esprits. Il a la figure passablement écorchée, mais il se sent assez bien d'ailleurs et il ne ressent aucune douleur interne.

Personnel

Sir Hector Langevin, M. Langevin et M. Chapais sont partis ce matin pour un voyage de trois semaines dans le golfe.

M. Tétu est parti aujourd'hui en compagnie de plusieurs prêtres, pour un voyage au même endroit.

Comité de l'aqueduc

Il y aura réunion de ce comité, à 7.30 heures ce soir, pour discuter l'offre faite par le conseil municipal de St-Sauveur au sujet de l'aqueduc.

Inondée à Lévis

Une maison de bois à deux étages appartenant à MM. Julien Chabot et C. Thomson et sise sur la limite de Notre-Dame de Lévis et du village Bienville, est devenue la proie des flammes, vers six heures ce matin. Cette maison était habitée par la famille d'un fermier français qui fait valoir quelques arpents de terre y appartenant. Après le départ du fermier pour les champs, on s'est aperçu que les flammes sortaient d'une cuisine située en arrière, et l'on s'est empressé de réveiller les habitants de la maison et de donner l'alarme aux pompiers.

Ceux-ci sont bientôt arrivés avec leurs engins, et ont commencé à éteindre les flammes, mais ils ont encore égaré plusieurs maisons voisines qui étaient beaucoup menacées.

Le fermier a perdu la majeure partie de ses effets. La maison était assurée.

Obituaire

On annonce la mort de M. l'abbé Monneau, curé de St-Rémi, dans l'archidiocèse de Montréal.

Gravement malade

Nous apprenons avec regret que Mme Robitaille, femme de M. le chevalier O. Robitaille, est si dangereusement malade qu'on lui a administré les derniers sacrements ce matin.

Convent de Jésus-Marie à St-Joseph de Lévis

Les augmentations et améliorations considérables qui se font actuellement à cet établissement important, excitent à un haut degré l'intérêt des amis de l'éducation, et attirent naturellement l'attention des parents, qui ont toujours à cœur l'avancement et le bien-être de leurs enfants.

Cour de police

Un individu arrêté pour agression, a été condamné à une piastre d'amende.

Le nommé Victor Turcotte, qui a été arrêté pour agression, a été condamné à une piastre d'amende.

Cour de recorder

Un jeune homme appartenant à une bonne famille de Montréal, ayant été mis hier à la porte d'une des voitures du tramway de St. Roch parce qu'il n'avait pas d'argent pour payer son passage, a lancé une pierre sur le conducteur et a été arrêté.

Il a été condamné à huit jours de prison. Dans l'interim, ou va correspondre avec ses parents. Il ne semble pas avoir absolument de ses facultés mentales.

Tireurs imprudents

Sur un terrain vague dans les limites de la ville, près de la rue Napoléon, à Montréal, des jeunes gens ont l'habitude de tirer, et si la cible n'est pas soignée, les balles égarées peuvent atteindre les passants. Le 28 juin dernier, le jeune fils de M. Lebeuf passait près du champ dangereux en compagnie du révérend frère Heronimus, de la Doctrine chrétienne, lorsque une balle le frappa, lui infligeant une blessure assez grave pour l'empêcher de travailler depuis cet accident. Une autre balle trouva la soutane du religieux qui heureusement ne fut pas blessé.

Le père du blessé vient d'intenter une action en forme pauperie contre la municipalité de Montréal réclamant \$5,000 de dommages. Le demandeur allègue que la ville est responsable de cet accident parce qu'elle ne prend pas les précautions nécessaires pour protéger la vie des citoyens. MM. Girouard & Cie, sont les avocats du demandeur.

Affluence de touristes

Ce matin encore, l'administration de l'Intercontinental a été forcée d'ajouter un couloir spécial de six chars pour descendre les touristes aux places d'eau.

Militaire

Le ministre de la Milice, Sir A. P. Caron, est parti hier après-midi pour St-Thomé de Montmagny, où il va inspecter les volontaires campés dans cette paroisse.

Le lieutenant Duchesnay, D. A. G., fera son inspection du camp vendredi, et celui-ci sera levé le soir même.

Un détachement de la batterie B a traversé aujourd'hui au camp des ingénieurs royaux, à St-Joseph de Lévis, pour y faire les exercices annuels de mousqueterie.

Des soumissions vont être demandées bientôt pour le rétablissement d'une trentaine de casernes des bastions Richmond et Dalhousie, à la Citadelle. Ces travaux coûteront environ \$10,000.

Chronique du feu

Ce matin, alarme à la boîte 8, pour un feu de cheminée.

Un feu avait mis, une cheminée enflammée à feu à la couverture du baron de l'Union, à l'angle de la rue St. Patrice appartenant à Mlle Minnie White. L'alarme a été donnée à la boîte 56, et les pompiers ont réussi, après un quart d'heure de travail, à sauver la maison. Le toit est un peu endommagé, et il y a certains dégâts à l'intérieur.

Accident

Un jeune homme de St-Sauveur, du nom de Daniel, âgé de 19 ans, a été victime d'un douloureux accident dimanche, à Ste-Anne de Beauré.

En sortant de l'église il s'est appuyé une main sur le cadre de la grande porte. Au même instant celle-ci s'est fermée violemment, poussée par le vent, et le jeune homme s'est fait mordre deux doigts. Un médecin a été appelé pour ces deux doigts qui étaient littéralement broyés.

Commencement d'incendie

Dimanche après-midi, la brigade du feu de Lévis a été appelée pour un commencement d'incendie qui s'est déclaré dans une cuisine en arrière de la résidence de M. Odilon Vallière, orfèvre, rue Commerciale. Avec quelques seaux d'eau, les pompiers ont maîtrisé les flammes.

Noyade

Samedi matin, à St-Hyacinthe-le-Commissaire, en face de la propriété de M. David Guertin, Isidore Després s'est noyé accidentellement en baissant un cheval aveugle appartenant à M. Maurice Rousselle. Le défunt, plus connu sous le sobriquet de barbouille, était âgé de trente ans. L'accident s'est produit dimanche, à l'entrée du ponton, où le défunt, en voulant rendre un verdict de "mort accidentelle".

Un petit garçon enterre vivant

Un petit garçon nommé Davis Buans, âgé de 6 ans, demeurant chez son père, M. 23 Elmen Ave, Montréal, disparu de chez lui depuis samedi dernier a été trouvé mort, hier matin. Il paraîtrait que le petit malade s'était amusé à jouer avec une petite compagnie sur un banc de sable lorsqu'il se produisit un éboulement qui l'enterra vivant. Les parents l'ont cherché pendant toute la journée de dimanche et n'ont trouvé le corps que hier matin.

Le tremblement de terre

Le tremblement de terre qui a été ressenti à Montréal il y a eu dimanche, vers le nord. Voici ce qu'en dit le *Montreal* :

Un fort secousse de tremblement de terre s'est fait sentir dans toutes les paroisses du comté de Montcalm, dimanche entre 3 et 4 heures. La secousse s'est d'abord annoncée par un bruit lointain, semblable à celui qui fait une voiture traînée rapidement sur un chemin rocailleux.

Un fort secousse de détonation s'est suivie, et le bruit se perdait dans le lointain. Ce tremblement de terre a eu une durée de trois ou quatre minutes.

Un triste accident

Mme Hortense Adolphe Gagnon, épouse de feu Charles Edouard Gagnon, décédé, au fort de Québec, s'en retournant à Détruit sur les chars du Grand Tronc, accompagnée de sa petite fille, Mlle Adèle Gildas. Cette dame, âgée de 78 ans, dormait d'un profond sommeil vers minuit, lorsque sa compagnie s'endormit aussi. Un employé du train l'éveilla au bout de cinq minutes, et lui fit remarquer que la vieille dame avait disparu du train qui fut immédiatement arrêté. Plusieurs personnes firent remarquer qu'elles l'avaient vue sortir.

On fit des recherches et elle fut retrouvée mourante sur la voie, entre Prescott et Matland, vers 4.30 heures du matin ; elle fut transportée à Prescott où elle reçut les secours du prêtre et du médecin ; elle avait sa connaissance, mais mourut une demi-heure après. Sa fille, Madame Gildas, se rendit sur les lieux samedi soir, et eut de la peine à retrouver le cadavre de sa mère dans la place où elle était morte. L'enterrement a eu lieu dimanche, à 10 heures à n.

Madame Gildas et sa fille ne sauraient comment exprimer toute leur reconnaissance envers les personnes qui leur ont montré tant de sympathie et de générosité pendant cette triste calamité, spécialement Révé P. Masterson, MM. Ryan, Hensley, Debroux et Dr Tremblay.

Les malheurs sont communs de nos jours. Il y a quelque temps un pauvre malheureux était sur le point de se suicider, parce que plusieurs des meilleurs médecins lui avaient dit que les maladies dont il était atteint, savoir la dyspepsie, la maladie du foie, ainsi qu'une bronchite chronique, étaient incurables. Il avait déjà la corde au cou quand il se souvint du dévouement de J. E. P. Racicot envers les pauvres malades. Il jeta à l'instant, loin de cette funeste corde qui l'aurait lancé dans l'éternité et se rendit au 25, rue St-Joseph, St-Roch. Sa joie fut grande quand M. Racicot lui dit que ses Remèdes Sauvages le guériraient infailliblement. Mais ce fut bien autre chose quand après une couple de mois, il se vit complètement guéri. "Je ne salue pas certains de nos confrères de la médecine", écrivait-il à M. Racicot, "mais je salue de tout cœur les Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot, 25 rue St-Joseph, St-Roch."

—*Communiqué.*

Le Mother Graves, Worm exterminator a pas d'égal pour la destruction des vers, des puces et des autres parasites. Voyez ce qu'on vous donne ce véritable remède quand vous en achetez.

A. M. Hamilton, Markworth, écrit : Pendant des semaines j'ai souffert d'une enflure à la cheville, qui me faisait beaucoup souffrir et m'incommodait grandement. M. Maybée, de cette localité, me recommanda l'huile électrique du Dr Thomas. J'en fis l'essai, et avant d'avoir acheté une bouteille, j'étais guéri. C'est un véritable grand remède.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

L'EVENEMENT

La grêle

On rapporte que l'orage dont nous avons été gratifiés samedi dernier, a sévi avec force dans les paroisses d'en bas. A St-Michel et à St-Pierre notamment il est tombé de la grêle d'une bonne grosseur et en assez grande quantité.

M. John Anderson, Grassmere, Ont., écrit : "Le Découverte Végétale" que nous n'avons envoyée de toute partie et ne fait plaisir à dire qu'elle a grande-bénéfice à tous ceux qui ont pris. Un homme, entre autres, dit qu'elle a fait de lui un tout autre homme et il ne peut vanter assez ses propriétés purifiantes et curatives.

Nul n'achète un "Cochon en Poche", en d'autres termes, n'achète à peu près, qui achète pour se soulager la "Végétale Discovery and Dispositio Cure". Le fait est trop connu pour qu'on doute des propriétés curatives de cette préparation pour indigestions, constipations, impuretés du sang, maladies des reins et maladies des femmes et autres maux.

S'il était permis à l'homme humain et surtout à l'homme public de Québec, d'embrasser dans un seul regard, toutes les nuances de l'arc-en-ciel et les différentes teintes du firmament au lever et au coucher du soleil, ou encore l'azur du ciel, par un temps serein, et ses ombres profondes, à l'approche d'un orage, en y joignant encore toutes les nuances que les peintres emploient, unis au vert bleu de l'océan pendant le jour et à ces ondes de feu qui roulent à la proue des vaisseaux pendant la nuit. Dites, s'il était permis de contempler ce spectacle d'un seul coup d'oeil, le cœur se dilaterait et ne serait-il pas certain d'y trouver satisfaction ?

Eh bien ! toutes ces nuances vous les trouverez dans les étoffes à robes chez Myrand & Pouliot, 215, rue St-Joseph, qui en vendent depuis 5 et 10 cts la verge en montant.

En vente

Dr. Sévère. De la santé des gens mariés ou physiologie de la génération de l'homme et de l'hygiène du mariage. 1 volume. Prix par la poste, 94 cts chez A. O. Raymond, libraire importateur, Québec.

Attention

Il ne faut pas oublier que MM Jacques & Cie., feront encaissement de meubles de ménage, mercredi, le 11 juillet à 2 heures de l'après-midi au No 14, rue Desfosses. Les effets seront visibles le matin de la vente de 9 heures à midi. Voir l'annonce à la quatrième page.

Rafranchissez-vous !

Si vous voulez vous rafraîchir sans danger, par ce temps de chaleur tropicale, entrez un instant au restaurant D. Roy, 81, rue St-Joseph, où l'on vous servira de la bière Boswell authentique pour 5 cts la verge. Aussi, liqueurs fines et caviar excellents. L'établissement est bien tenu et d'une propreté exacte. — Si Avez-vous fait l'essai du *Hollands Corn Cure* ? Il n'a pas d'égal pour faire disparaître ces excroissances commes, comme le savent ceux qui ont fait l'expérience.

Les mauvais rhumes sont aisément guéris par l'usage du sirop Anti-Comptoir de Bickie, une médecine douée de grandes propriétés de pénétration. Il est reconnu comme étant le remède contre les rhumes, contre les maux de gorge, l'inflammation des pommets et de toutes les affections de la gorge et de l'estomac. Son goût agréable le rend très agréable pour les femmes et les enfants.

DECEZ
L'abbé — Le 10 courant, à l'âge de 71 ans, Joseph Elzéar Alexandre, enfant de Steur Marie Laurier.

Il sera inhumé au cimetière de St-Joseph, le 11 courant, à 4 h 30 p. m. Le convoi partira de la maison mortuaire, 81, rue de la Reine, St-Roch.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALADEAU — Mardi, le 10 juillet, à l'âge de 69 ans, Arthur, fils de M. Frédéric, et de Mlle Marie, épouse de M. Frédéric Faladeau. Il sera inhumé le 12 du courant.

Le convoi partira de la maison de son père No. 21, rue St-Ours, St-Sauveur, et de la au cimetière.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NESTLE'S FOOD
Est spécialement convenable pour les ENFANTS
DANS DE L'EAU CHAUDE
IL NE FAUT
QUE DE L'EAU
Pour le préparer, et il est très efficace pour prévenir le
CHOLERA INFANTILE
Essayez-le cet été

POUR L'ETE
Nouvelles en Grenadine de soie noire
unie et fantaisie pour Robes
Grenadine en laine noire unie et fantaisie
Nous recommandons spécialement cette classe de marchandises comme étant de valeur supérieure, et inépuisable pour l'utilité et la durée. Nous les offrons aux dames comme étant les meilleures valeurs qu'elles puissent acheter.

Cinturons en soie poudrée très à la mode
GLOVER, FRY & CIE.
Chapeaux et Gardes-soleil pour Enfants, vendus à moitié prix

PERDUE
DIMANCHE, UNE PIPPE en forme de mer, appartenant à M. Maybée, a été perdue à la rue de la Couronne No. 30. Le 10 juillet.—12

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée, 100, rue St-Joseph, St-Roch.

Logement à louer
Un beau logement No. 399 rue St-Jean à louer. S'adresser à M. Maybée,